

## A PROPOS DE LA PAGE DE GARDE DU pBODMER CIV

Michel VALLOGGIA, Genève

Modeste hommage rendu à l'acribie de notre Collègue et Ami, André Hurst, coéditeur des papyri Bodmer, la brève inscription hiéroglyphique examinée dans cette note a été fortuitement retrouvée, en 2000, à l'occasion de la restauration d'un papyrus égyptien, destiné à la nouvelle présentation des Collections de la Fondation Martin Bodmer. La « découverte » de ce texte revient à Mme Florence Darbre, restauratrice des manuscrits, qui s'est occupée de la dépose de l'ancien sous-verre encadrant le pBodmer CIV<sup>1</sup>. Ce document, qui contient une copie du *Livre des Morts* dans sa version saïte, a été rédigé sur un rouleau de papyrus, dont la longueur dépasse 7,80 m. Une telle dimension, qui n'a rien d'extraordinaire en regard des quarante-deux mètres du pHarris I conservé à Londres (pBM 9999), semble, toutefois, avoir posé problème à son acquéreur genevois. Vraisemblablement soucieux d'offrir au regard une large vision du *Livre des Morts*, son encadreur s'est résigné au rabat des pages de garde du manuscrit et à sa suscription. Sans préjuger de cette décision, il est aujourd'hui plausible d'imaginer que ce choix avait probablement été dicté par les contraintes spatiales de l'exposition d'autrefois ...

Actuellement, la nouvelle présentation du papyrus parmi plusieurs supports d'écriture illustrant « les origines de la civilisation »<sup>2</sup> nous révèle sa mise en page complète, telle qu'elle avait été réalisée au moment du montage du manuscrit sur sa bande de toile.

Acquis à Paris en 1961, chez l'antiquaire Paul Botte, le pBodmer CIV était accompagné d'une lettre et d'une photographie annotée qui permettait d'établir les pérégrinations récentes du manuscrit. Son précédent détenteur, Maurice Coutot le tenait lui-même d'un ancien Conseiller d'Etat de la Corrèze, Louis Edmond Perrier. Auparavant, le document semble avoir appartenu à un certain Jean Masson. Curieusement, ces deux patronymes

---

<sup>1</sup> Qu'il me soit permis de lui adresser ici mes remerciements pour ses informations. De même, je souhaite exprimer ma reconnaissance à M. Charles Méla, Président de la Fondation Martin Bodmer, et à son Directeur, M. Martin Bircher, pour m'avoir accordé l'autorisation de publication.

<sup>2</sup> Cf. *Guide du Musée* 2003, 17 et Valloggia 2002, 142.

évoquent les souvenirs de Georges Masson, collaborateur de Ferdinand de Lesseps et, plus tard, de Louis Perrier, ingénieur en chef du Canal de Suez, de 1901 à 1918<sup>3</sup>. Toutefois, aucun lien de parenté directe n'autorise, à ma connaissance, un rapprochement entre ces employés de la Compagnie Universelle du Canal de Suez et les anciens propriétaires du pBodmer CIV. Enfin, en amont de ceux-ci, le *Catalogue des Antiquités Égyptiennes, Assyriennes, Grecques et Romaines composant la collection de M. le Chevalier M...*, dont la vente parisienne eut lieu à l'Hôtel Drouot, les 2 et 3 juin 1896, permet de retrouver, en page 12, sous le n° 83, l'exacte contrepartie de la description du manuscrit contenue sur l'étiquette qui accompagne le pBodmer CIV. Son libellé est le suivant :

«*Grand Papyrus funéraire de l'époque saïte, très bien conservé et absolument complet ; de nombreux dessins, très finement exécutés ornent le texte, ainsi que trois tableaux peints en rouge et noir. Les papyrus complets du Livre des Morts sont très rares. – Collé sur toile et monté sur un rouleau de bois – Long. 7,75 m. ; Haut. 0,34 m.*»

On relèvera que derrière la mention de *M. le Chevalier M...* se dissimulait un marchand d'antiquités et prêteur sur gages, V. Maunier, qui fut également agent consulaire de France à Louqsor, entre 1840 et 1875. Travaillant pour le compte d'Auguste Mariette, à Deir el-Bahari, son nom demeure attaché à la découverte, en 1850, d'une cachette abritant une soixantaine de sarcophages<sup>4</sup>. Il n'est pas totalement exclu que le pBodmer CIV ait fait partie de l'équipement funéraire de l'une de ces momies... D'autant que les données intrinsèques du texte lui assignent une provenance thébaine et une datation ptolémaïque, en accord avec la réoccupation tardive des nécropoles de l'Assassif<sup>5</sup>.

Tel qu'il est aujourd'hui exposé, le manuscrit présente l'aspect matériel suivant : une page initiale, d'environ 22,7 cm de largeur, contient trois lignes de texte, rédigé dans la partie supérieure de la page et aligné sur une garde d'environ 3,5 cm. Quelques taches noires apparaissent sur la seconde moitié de la feuille, sans toutefois altérer l'inscription hiéroglyphique (fig. 1). Cette première page s'ajuste elle-même, par recouvrement, sur une deuxième feuille d'environ 17,0 cm de large, dont l'extrémité gauche accuse une cassure, visible sur toute la hauteur de la page. Enfin, une nouvelle garde, d'environ 3,0 cm, précède le début du *Livre des Morts*, qui commence avec le chapitre 1.

Cette disposition du manuscrit, dotée d'une brève rédaction et suivie d'un espace blanc précédant la composition, paraît assez inhabituelle pour

<sup>3</sup> Je dois ces informations à l'amitié de Michel Dewachter, auquel j'adresse ici ma gratitude.

<sup>4</sup> Naville 1894, 4 et Thomas 1966, 176.

<sup>5</sup> Bataille 1952, 189.

susciter quelque intérêt. Il sied, en effet, de rappeler que les Egyptiens écrivaient en tenant le rouleau de papyrus dans leur main gauche et que celui-ci était déroulé au fil de l'écriture. Comme les scribes rédigeaient de la main droite, leur texte débutait dans la partie droite du rouleau. Puis, lorsque le document était achevé, il était roulé, à partir de sa dernière page, en sorte qu'un lecteur puisse prendre connaissance de sa teneur dès le début du libellé. Par ailleurs, conscients de la fragilité du papyrus, les scribes prenaient généralement la précaution de réserver une page de garde à leurs manuscrits. Et, dans la perspective d'identifier aisément le contenu d'un rouleau, le titre de l'ouvrage ou, parfois, le nom du propriétaire, pouvaient être tracés du début du *verso* d'un document<sup>6</sup>. Malheureusement, la fragilité du papyrus a fréquemment entraîné la destruction partielle ou complète des premières pages de ces rouleaux. L'exemple de préservation du pBodmer CIV confirme donc l'intérêt de ce témoignage et justifie son examen.

Les trois lignes du texte, présentes sur la page initiale, conservent la formule d'une étiquette de momie, dont le contenu est le suivant (fig. 2):

1. «*Que vive le Ba du père divin, prêtre d'Amon-Rê, roi des dieux, supérieur des mystères, purificateur du dieu, qui pénètre l'horizon et qui voit ce qui s'y trouve, prêtre de Khonsou-qui-réalise-les desseins-dans-Thèbes,*
2. *prêtre de Min-qui-massacre-ses-ennemis, Ousirour, juste de voix, le fils du père divin, prêtre d'Amon-Rê, roi des dieux, prêtre de Min-qui-massacre-*
3. *ses-ennemis, Ankhefenkhonsou, juste de voix, (et) qu'a mis au monde la maîtresse de maison, la joueuse de sistre d'Amon-Rê, Tapihy, juste de voix*».

Les éléments prosopographiques de cette étiquette sont identiques à ceux qui sont inscrits dans la formule généalogique que l'on trouve légèrer la première vignette des funérailles et qui sont repris dans l'introduction du chapitre 1 du *Livre des Morts*. Les noms du propriétaire du manuscrit, Ousirour (*Osoroeris*), et de son père, Ankhefenkhonsou (*Chapo(n)chonsis*) sont relativement fréquents à l'époque ptolémaïque. En revanche, l'anthroponyme

de sa mère, écrit régulièrement,  dans le *Livre des Morts*, à lire Tapihy, paraît plus rare et semble dériver de la construction \*T3-(n.t)-p(3)-ihy, désignant littéralement «Celle qui appartient à la joie»<sup>7</sup>.

<sup>6</sup> Cf. Cerný 1952, 18-9 et 29.

<sup>7</sup> Ce nom n'a pas été enregistré par Ranke 1935-1952. Coenen (2001, 73) a lu T3j-p(3)-ihy, sur la base d'exemples réunis par Lüddeckens 1999, 1176-1177.

Les titres d'Ousirour le rattachent à trois sacerdoce thébains. Il s'agit, en premier lieu, de celui d'Amon-Rê de Karnak, où les activités du personnage sont précisées : « père divin, servant de la divinité », Ousirour était également « supérieur des secrets » (*hry sšt3*) et « purificateur du dieu » (*'b-ntr*). C'est dire qu'il était chargé de l'habillement cultuel et des soins de toilette des statues divines. La documentation grecque, qui a réuni les deux fonctions sous un seul titre, qualifie leurs détenteurs de *stolistês*<sup>8</sup>. Ces deux tâches ont valu à Ousirour son épithète d'« entrant au ciel et voyant ce qui s'y trouve » (*'k 3ht hf imy.s*). Le « ciel » désignait effectivement le saint des saints du temple, comme l'a relevé G. Lefebvre dans son analyse de la titulature d'Amenemhat, grand-prêtre d'Amon-Rê, sous le règne de Thoutmosis IV<sup>9</sup>. A cette époque, l'exemple d'Amenemhat atteste que celui-ci avait déjà été promu à la charge de souverain pontife et que l'accès au naos constituait encore un privilège réservé aux hauts dignitaires. La situation semble avoir évolué au cours du I<sup>er</sup> millénaire, comme en témoigne le statut d'Ousirour, qui appartenait, lui, à un sacerdoce de second rang.

Les autres titres religieux d'Ousirour le rattachaient à deux cultes secondaires ; notamment à celui de « Khonsou-qui-accomplit-les-desseins-dans-Thèbes », dont G. Posener a établi qu'il s'agissait d'un dieu guérisseur, exerçant ses talents au profit des souverains du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C.<sup>10</sup>. Ousirour était également, à l'instar de son père, au service de « Min-qui-massacre-ses-ennemis ». Présente à plusieurs reprises dans les titulatures des prêtres thébains<sup>11</sup>, cette épithète accompagne également Min, dans la décoration du propylône d'Amon-Rê-Montou à Karnak-Nord<sup>12</sup>. A cet emplacement, la scène figure « la mise à mort d'adversaires », exécutée par le roi devant « Min-qui-massacre-ses-ennemis » (*Mnw sm3 hrww:f*). Il s'agit ici manifestement de l'illustration d'un rituel d'envoûtement, pratiqué sur figurines<sup>13</sup>, devant Min assumant le rôle d'Horus, qui massacre les ennemis de son père Osiris<sup>14</sup>. Dans sa finalité, cette célébration concourait à la bonne marche du monde ; mais, représenté sur les parois d'un propylône, un tel tableau prenait aussi une connotation prophylactique. Considérant que les ouvertures aménagées dans les murs d'enceinte

<sup>8</sup> Cf. Hall 1986, 63-67 et Limme 1998, 1177.

<sup>9</sup> Lefebvre 1929, 238 et Leclant 1954, 50-51.

<sup>10</sup> In *ACF* 70, 1970-1971, 396.

<sup>11</sup> Cf. Coenen 1999, a, 257-260 ; *id.* 1999, b, 1112-1114 ; *id.* 2000, 90, n. 50 et Herbin 1999, 150 et n. 9.

<sup>12</sup> Cf. Aufrère 2000, fig. 44.

<sup>13</sup> Cf. Posener 1974, 400-404, *id.* 1975, 405-411 et Yoyotte 1981, 32-33.

<sup>14</sup> Le pJumillac 18, 11-15 décrit une situation identique, dont l'acteur est alors Anubis (cf. Vandier 1962, 130).

des temples constituaient un danger potentiel, qu'il convenait de circonscire par des moyens magiques, il est tentant de supposer que Min jouait ici un rôle de protecteur, gardien des accès de la demeure divine ... « Khonsou-qui-accomplit-les-desseins-dans-Thèbes » passait, lui aussi, pour un « grand dieu qui repousse les génies-vagabonds et sauve Sa Majesté du monde inférieur »<sup>15</sup>. Cette divinité était d'ailleurs également présente sur deux des tableaux qui ornaient la porte de Ptolémée III Evergète à Karnak<sup>16</sup>.

Dans ces conditions, il n'est pas exclu que les titres d'Ousirour, en relation avec ces cultes mineurs, l'aient désigné comme prêtre-magicien, associé à la célébration quotidienne des rituels de l'envoûtement.

Son rattachement à des sacerdoce thébains relevait, comme il était de tradition, de ses ascendants. Le père d'Ousirour avait lui-même appartenu au personnel d'Amon-Rê et de Min, tandis que le titre de sa mère, « joueuse de sistre d'Amon-Rê », la désignait comme l'une des musiciennes de ce clergé féminin, abondamment représenté durant toute l'époque gréco-romaine<sup>17</sup>.

Si nous considérons maintenant la forme de ce texte et son emplacement, en exergue du *Livre des Morts*, force est d'admettre que l'exemple demeure singulier à plusieurs égards.

Son libellé est, en effet, celui d'une *étiquette de momie*<sup>18</sup>. Or, habituellement, ces petits documents, rédigés sur planchettes de bois ou bandellettes de lin, étaient attachés au cou des momies avant que celles-ci soient installées dans un cercueil ou déposées dans leur caveau. Destinées à éviter aux taricheutes des confusions de personnes, les formules de ces étiquettes, accompagnées des indications prosopographiques de leurs propriétaires, ont également servi, durant la Basse Epoque, d'*Ersatz* économique aux stèles funéraires d'autrefois. Leur usage, attesté depuis l'époque saïte (VII<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C.), s'est répandu jusqu'à l'époque romaine, avec des exemplaires rédigés en écriture hiéroglyphique<sup>19</sup>, en hiératique<sup>20</sup>, en démotique ou en grec<sup>21</sup>.

Quant à l'emplacement de cette étiquette, disposée sur trois lignes, en avant de la page de garde, elle appelle également quelques remarques.

<sup>15</sup> Cf. Gabolde 2000, 53.

<sup>16</sup> Cf. Clère 1961, pl. 10 et 27.

<sup>17</sup> Cf. Lefebvre 1929, 33.

<sup>18</sup> Sur ce matériel et son usage, cf. Quaegebeur 1978, 232-259; *id.* 1982, 216-217 et Vleeming 1998, 477-515.

<sup>19</sup> Cf., par ex., Spiegelberg 1912, 40.

<sup>20</sup> Vleeming 1998, 480 et 483-484.

<sup>21</sup> Cf., en dernier lieu, le dossier réuni par Nachtergaele (2003, 251-276), qui recense les dernières éditions, notes critiques et la bibliographie.

L'identification rapide d'un papyrus roulé réclamait, on l'a souligné, la mention du titre de l'ouvrage et, subsidiairement, celle de son destinataire au *verso* de la feuille de garde du rouleau<sup>22</sup>. Par conséquent, il se trouvait que l'écriture avait été apposée sur les fibres verticales du papyrus<sup>23</sup>. Or, si la rédaction du *Livre des Morts* d'Ousirour a bien été tracée sur les fibres horizontales du *recto*, il apparaît, en revanche, que le libellé de l'étiquette a été inscrit sur les fibres verticales du document ! Autrement dit, cette feuille a probablement été détachée du volume original, peut-être lors du collage du papyrus sur son support toilé. Une telle pratique ne semble, en effet, pas avoir été inhabituelle dans la présentation des manuscrits égyptiens. On observera cependant que les restaurateurs ont généralement séparé distinctement ces pages de garde inscrites des rouleaux eux-mêmes<sup>24</sup>. Dans le cas du pBodmer CIV, il n'est pas impossible que la cassure précédemment signalée, visible sur toute la hauteur de la page et relevée à environ trois centimètres du début du *Livre des Morts*, ait conservé les traces modernes d'une telle intervention. Celle-ci pourrait alors expliquer l'anomalie relevée dans l'organisation du document. C'est, en somme, le souci d'une présentation exhaustive du texte qui aura induit le paradoxe de la vision simultanée d'un passeport d'éternité, destiné à un défunt, et de son étiquette d'identification, en principe réservée à l'usage des vivants !

On observera, pour conclure, que le ductus de cette étiquette est identique à la graphie hiératique du *Livre des Morts*. L'homogénéité de rédaction suggère donc le travail d'un seul scribe, dont l'écriture a été tracée à l'aide d'un « pinceau » de roseau. Son emploi est d'ailleurs en parfait accord avec le « module » ptolémaïque des feuilles, mesuré à 33,5 cm de hauteur<sup>25</sup>. Celui-ci nous confirme l'appartenance du pBodmer CIV à l'époque lagide, dans une période située entre le III<sup>e</sup> et le II<sup>e</sup> siècle avant notre ère.

<sup>22</sup> Des attestations sont connues dès la XXI<sup>e</sup> dynastie; cf., par ex., les hiéroglyphes cursifs inscrits au *verso* du pMMA, Acc 30.3.31 (Winlock 1930, 24 et fig. 27). Pour l'époque gréco-romaine, cf. la leçon du pVatican 38599 (Gasse 1993, 78 et pl. LV).

<sup>23</sup> Sur la fabrication des rouleaux et l'assemblage des feuilles, cf. Menei 1993, 185-188.

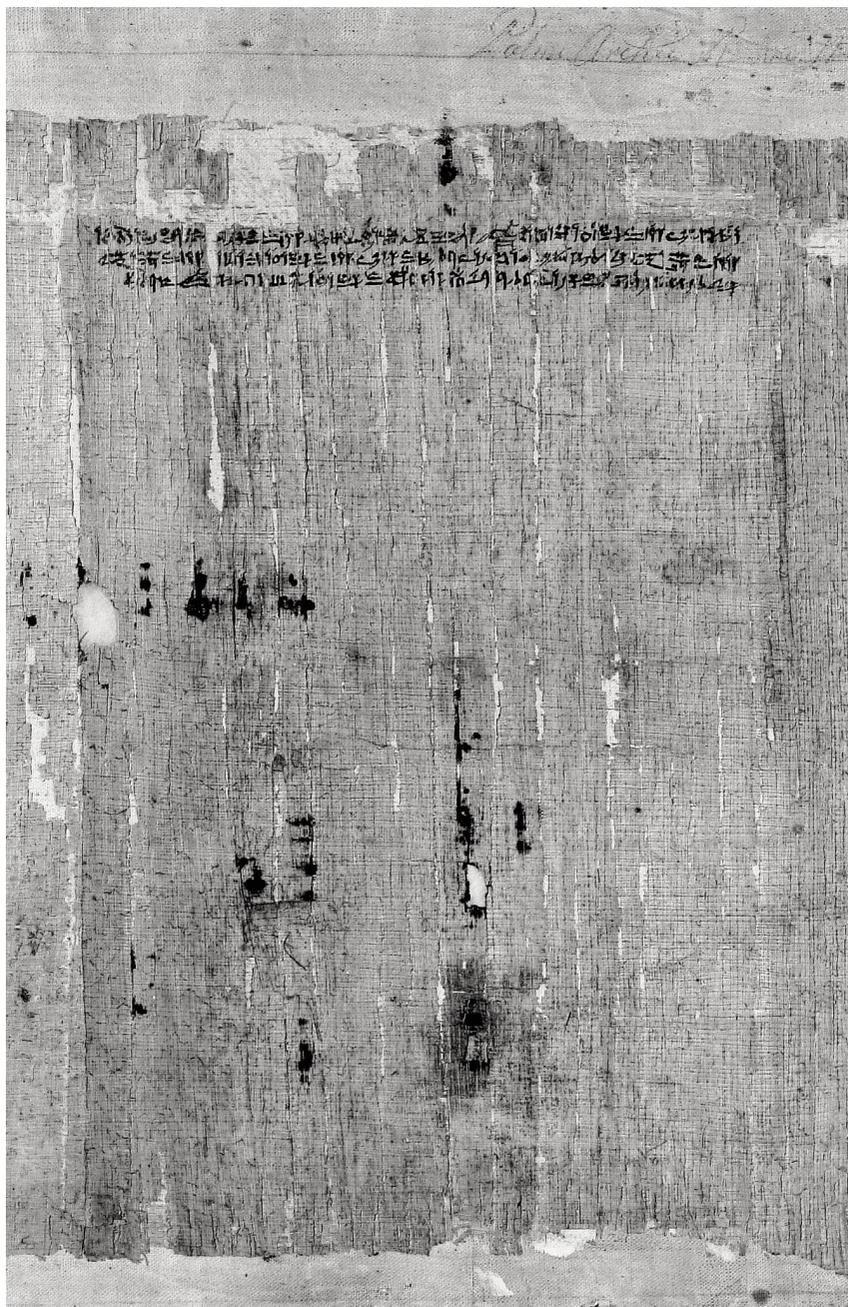
<sup>24</sup> Ce fut notamment le cas pour les documents suivants: pMarseille 292, cf. Meeks 1993, 296; pCaire C13 et C14, cf. Sadek 1985, 136; 139 et une série de manuscrits de la Troisième Période Intermédiaire, qui m'ont été aimablement signalés par mon assistante, Mme G. Lenzo Marchese. Il s'agit des manuscrits cairotes suivants: pCaire S.R.IV 960; pCaire S.R. VII 10220; pCaire S.R. VII 10221; pCaire S.R. VII 10227; pCaire S.R. VII 10229; pCaire S.R. VII 10244; pCaire S.R. VII 11496; pCaire S.R. VII 11497; pCaire S.R. VII 11499 et pCaire S.R. VII 11500 (cf. Daressy 1907, A123; A151; A144; A96; A134 et Sadek 1985, C25; C19, C14 et C8).

<sup>25</sup> Sur le « module » ptolémaïque et la plume utilisée, cf. Gasse 1993, 8 et Goyon 1999, 4.

## Bibliographie

- ACF, 1970-1971 – *Annuaire du Collège de France*, Paris.
- Aufrère, S. (2000) – *Le propylône d'Amon-Rê-Montou à Karnak-Nord*, Le Caire.
- Bataille, A. (1952) – *Les Memnomia*, dans *Recherches d'archéologie, de philologie et d'histoire* 23, Institut français d'Archéologie orientale, Le Caire.
- Cerný, J. (1952) – *Paper and Books in Ancient Egypt*, London.
- Clère, P. (1961) – *La porte d'Evergète à Karnak*, 2<sup>e</sup> partie, Le Caire.
- Coenen, M. (1999, a) – «Horos, Prophet of Min Who Massacres His Enemies», *Chronique d'Égypte* 74/148, 257-260.
- Coenen, M. (1999, b) – «The Dating of the Papyri Joseph Smith I, X and XI and Min Who Massacres His Enemies», dans *Egyptian Religion. The Last Thousand Years*, 2 vol. Leuven, 1103-1115.
- Coenen, M. (2000) – «The Funerary Papyri of the Bodleian Library», *The Journal of Egyptian Archaeology* 86, 81-98.
- Coenen, M. (2001) – «On the Demise of the *Book of the Dead* in Ptolemaic Thebes», *Revue d'Égyptologie* 52, 69-84.
- Daressy, G. (1907) – «Les cercueils des prêtres d'Ammon (deuxième trouvaille de Deir el-Bahari)», *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte* 8, 3-38.
- Gabolde, M. (2000) – «Support de barque de Ptolémée II», dans *Coptos. L'Égypte antique aux portes du désert*. Lyon, musée des Beaux-Arts, Paris.
- Gasse, A. (1993) – *Les Papyrus hiéراتiques et hiéroglyphiques du Museo Gregoriano Egizio*, Città del Vaticano.
- Goyon, J.-C. (1999) – *Le Papyrus d'Imouthès, fils de Psintaès*, New York.
- Guide du Musée* 2003 – Fondation Martin Bodmer. Bibliothèque et Musée. Guide du Musée. Genève.
- Hall, R. (1986) – «Stolist», dans *Lexikon der Ägyptologie* IV, Wiesbaden, 63-67.
- Herbin, F.-R. (1999) – «Trois manuscrits originaux du Louvre porteurs du *Livre des Respirations fait par Isis*», *Revue d'Égyptologie* 50, 149-239.
- Leclant, J. (1954) – *Enquêtes sur les sacerdoces et les sanctuaires égyptiens à l'époque dite «éthiopienne» (XXV<sup>e</sup> dynastie)*, Le Caire.
- Lefebvre, G. (1929) – *Histoire des Grands Prêtres d'Amon de Karnak jusqu'à la XXI<sup>e</sup> dynastie*, Paris.
- Limme, L. (1998) – «Un prophète d'Hérichef-qui-écoute-les-prières», dans *Egyptian Religion. The Last Thousand Years*, 2 vol. Leuven, 1169-1180.
- Lüddeckens, E., e.a., (1999) – *Demotisches Namenbuch* Bd. I, Lief. 16, Wiesbaden.
- Meeks, D. (1993) – «Deux papyrus funéraires de Marseille (inv. 292 et 5323). A propos de quelques personnages thébains», dans *Ancient Egypt and Kush*, Moscow, 290-305.
- Menei, E. (1993) – «Remarques sur la fabrication des rouleaux de papyrus: précisions sur la formation et l'assemblage des feuillets», *Revue d'Égyptologie* 44, 185-188.

- Nachtergaeel, G. (2003) – «Etiquettes de momies. Editions, notes, critiques, bibliographie», *Chronique d’Egypte* 78/155-156, 251-276.
- Naville, E. (1894) – *Archaeological Report 1893-1894*, London.
- Posener, G. (1974) – «Philologie et archéologie égyptiennes», *Annuaire du Collège de France*, 74<sup>e</sup> année, 397-405.
- Posener, G. (1975) – «Philologie et archéologie égyptiennes», *Annuaire du Collège de France*, 74<sup>e</sup> année, 405-412.
- Quaegebeur, J. (1978) – «Mummy Labels: An Orientation», dans Boswinkel, E. / Pestman, P. W., *Textes grecs, démotiques et bilingues (P.L.Bat. 19)*, Leiden, 232-259.
- Quaegebeur, J. (1982) – «Mumienetiketten», dans *Lexikon der Ägyptologie* IV, Wiesbaden, 216-217.
- Ranke, H. (1935-1952) – *Die ägyptischen Personennamen*, 3 vol. Glückstadt.
- Sadek, A.-A.F. (1985) – *Contributions à l’étude de l’Amdouat*, Freiburg/Göttingen.
- Spiegelberg, W. (1912) – «Hieroglyphisch-dénotische Mumienetiketten», *Zeitschrift für ägyptische Sprache und Altertumskunde* 50, 40-42.
- Thomas, E. (1966) – *The Royal Necropoleis of Thebes*, Princeton.
- Valloggia, M. (2002) – «Les manuscrits hiératiques et hiéroglyphiques de la Bibliotheca Bodmeriana», dans Chappaz, J.-L. / Vuilleumier, S., *Sortir au jour. Les aegyptiaca de la Fondation Martin Bodmer*, Genève, 135-145.
- Vandier, J. (1962) – *Le Papyrus Julmilhac*, Paris.
- Vleeming, S.P. (1998) – «Some Mummy Labels in the Metropolitan Museum of Art, New York», dans *Egyptian Religion. The Last Thousand Years*, 2 vol. Leuven, 477-515.
- Winlock, H. (1930) – «The Museum’s Excavations at Thebes», dans *The Egyptian Expedition. Bulletin of the Metropolitan Museum of Art*, Dezember 1930, New York, 3-28.
- Yoyotte, J. (1981) – «Héra d’Héliopolis et le sacrifice humain», *Annuaire de l’Ecole Pratique des Hautes Etudes, Ve section*, 89, 31-102.



**Fig. 1.** La page de garde du pBodmer CIV (photo V. Siffert, Université de Genève).

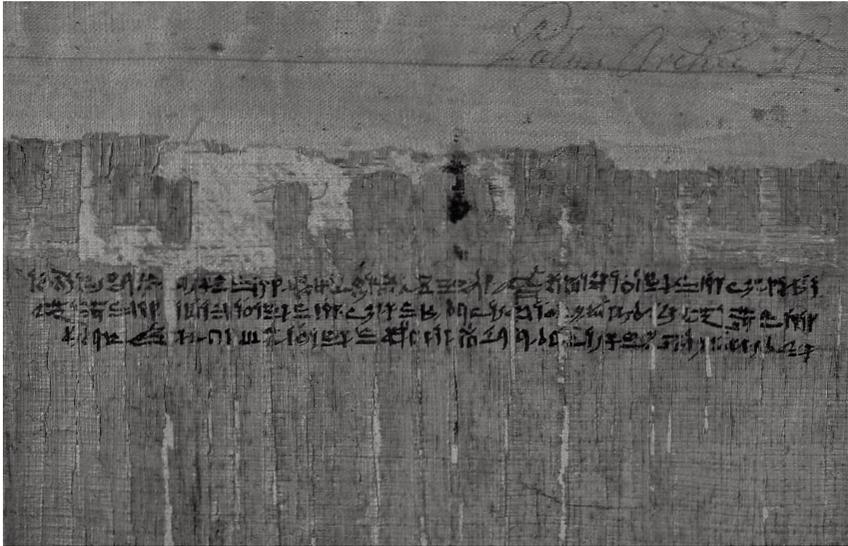


Fig. 2. L'inscription hiératique (photo V. Siffert) et sa transcription hiéroglyphique.